



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'ARDECHE

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)

7, boulevard du Lycée

BP 730

07007 PRIVAS CEDEX

Tél. : 04.75.66.53.30

Fax : 04.75.66.53.54

Aux voyageurs

LA PESTE PORCINE AFRICAINE

Les mesures de précautions

Version du 14/06/2018

1 – QU'EST-CE QUE LA PESTE PORCINE AFRICAINE (PPA) ?

La Peste Porcine Africaine est une maladie **virale TRÈS CONTAGIEUSE et MORTELLE** qui **TOUCHE TOUS LES SUIVÉS** domestiques et sauvages.

La PPA n'affecte **PAS LES HUMAINS.**

2 - QUELS SONT LES PAYS A RISQUE ?

Les Pays Baltes : Estonie, Lituanie, Lettonie.

Les Pays de l'Est : Pologne, République Tchèque, Roumanie, Ukraine, Russie, Moldavie.

Les Pays plus proches : Italie (Sardaigne), Hongrie.

3 – QUELLES SONT LES MESURES DE PREVENTION ?

En raison de la virulence de ce virus et de l'absence de traitement et de vaccin, les mesures de prévention sont essentielles pour éviter l'introduction du virus de la PPA et une grave crise sanitaire en France.

➤ **Interdisez toute introduction ou importation** d'animaux, produits, véhicules et matériel à partir de pays non indemnes ou à risque de PPA.

- Lors d'un voyage dans un pays à risque :

➤ **évit**ez tout contact avec des porcins ;

➤ ne **ramenez pas de produits et /ou de viande** à base de porcs ou de sangliers.

- Lors du retour ou arrivée d'un pays à risque :

➤ **évit**ez de vous rendre dans un élevage porcins dans les 48h après votre arrivée ;

➤ **nettoyez soigneusement vêtements et chaussures** ou **changez de tenue** avant d'approcher des porcins ;

➤ si des produits ou de la viande à base de porcs ou de sanglier originaires de pays à risque ont été ramenés, les restes et déchets alimentaires ne doivent **pas** :

- être **donnés à des porcins**,
- **jetés dans la nature**,
- **mis au compost.**

Ils doivent être **DÉPOSÉS DANS DES POUBELLES FERMÉES.**

Pour en savoir plus :

<http://agriculture.gouv.fr/les-mesures-adopter-pour-eviter-lintroduction-de-la-ppa-en-france>

<http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir>